

LA COMPTABILITÉ DE MON CLUB

VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Savoir organiser la comptabilité de son club ou d'un comité
- Sensibiliser et mettre en application les principes comptables
- Être capable d'interpréter les documents comptables de son club ou d'un comité (Compte de résultat, bilan, journal)
- Sensibiliser sur le fonctionnement du Plan Comptable Associatif
- Être capable de mettre en place une comptabilité par projets (analytique)
- Être capable réaliser le suivi bancaire
- Sensibiliser sur les notions d'amortissements, de charges et produits constatés d'avance, de dettes et créances.
- Être capable de réaliser le budget prévisionnel de son club ou d'un comité.
- Être capable de choisir le logiciel adapté à ses besoins

Public et pré-requis

- Être dirigeant d'un club ou d'un comité ou en phase d'en devenir
- Être salarié d'un club ou d'un comité souhaitant approfondir ses connaissances en comptabilité associative

Durée : 7 heures

Effectif en formation :

- 6 stagiaires minimum
- 20 stagiaires maximum

Frais pédagogiques

- OPCO* : 240 €
- bénévole club : 100 €
- bénévole club QualiClub Bronze : 60 € (aide régionale)

**OPCO = prise en charge salariés, présidents, secrétaires et trésoriers possibles via organismes financeurs en action collective ou individuelle*

NOUS CONTACTER

Frais de repas : 15 €

Calendrier / Lieu

Lundi 20 novembre 2023, de 9h30 à 17h30

Comité de Bretagne de Gymnastique
Cap Nord - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Accessibilité : tous publics, PSH et PMR
(locaux et formation)

Inscription

Merci de vous inscrire [en cliquant ici](#).

Date limite d'inscription

AVANT LE 28 OCTOBRE 2023

Coordonnateurs pédagogiques

- Pierre-Yves GIFFARD - developpement@ffgymbretagne.com - 06 30 72 34 58

FORMATION COMPTABILITE DE MON CLUB

VIE ASSOCIATIVE

Contenu

- Présentation de la formation
- Savoir organiser la comptabilité de son club et d'un comité (classement, archivage et numérotation des factures, rôle du (de la) trésorier(ère))
- Les obligations comptables de son association
- Choisir entre la comptabilité de trésorerie et la comptabilité d'engagement
- Présentation du plan comptable associatif : principe et intérêt pour le (la) trésorier(ère)
- Apprendre à lire et présenter un compte de résultat et un bilan pour son Assemblée Générale
- La comptabilité analytique (comptabilité par projets) : pourquoi et comment la mettre en place ?
- Le suivi bancaire : pourquoi et comment le réaliser ?
- Découvrir quelques notions comptables utiles au fonctionnement d'un club ou d'un comité (amortissements, de charges et produits constatés d'avance, de dettes et créances).
- Créer le budget Prévisionnel de son club ou d'un comité
- Comment choisir un logiciel adapté aux besoins de son club ou d'un comité (budget, fonctionnalités, compétences, ...)

Documents à prévoir

Matériel de prise de notes, ordinateur portable

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- Salle de formation (cours théorique)
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par Nicolas Lucquiaud, co-créateur du logiciel BasiCompta.fr, possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Moyens de suivi et d'évaluation de la formation

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes
 Mail : secretariat@ffgymbretagne.com - Tel : 02 23 46 73 81
 N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049